

DELIBERATION PORTANT ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 06 JANVIER 2017,

Vu le code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la proposition du Président de l'Université de nommer Monsieur Olivier GUINALDO vice-Président du conseil d'administration ;

Vu le résultat du scrutin du 6 janvier 2017 au sein du conseil d'administration portant élection du vice-Président du conseil d'administration ;

DECIDE

Olivier GUINALDO est élu vice-Président du conseil d'administration de l'université Clermont Auvergne à la majorité absolue des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Membres en exercice : 37

Membres présents et représentés : 35

Bulletins blancs : 9

Bulletins nuls : 0

Nombre de voix Olivier GUINALDO : 26

Annexe : Procès-verbal de dépouillement du scrutin



Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2017-01-06-02

TRANSMIS AU RECTEUR : *no. 01. 2017*

PUBLIE LE : *no. 01. 2017*

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

SCRUTIN DU 06 janvier 2017

PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT DE SCRUTIN

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Nombres d'inscrits	37
Nombre de votants	35
Bulletins blancs	9
Bulletins nuls	0
Suffrage exprimé	26

Siège(s) à pourvoir	1
---------------------	---

Candidat	Nombre de voix	Candidat élu
Monsieur Olivier GUINALDO	26	Monsieur Olivier GUINALDO

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 janvier 2017



Le Président,

Mathias BERNARD

Les assesseurs :

Nathalie CHANTILLON

Mathias BERNARD